

**ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation PV de la séance du Conseil Municipal du 02 Septembre 2020**
2. **Rapport d'activités de la CCGT de l'exercice 2019**
3. **Bilan social de la commune**
4. **Modifications des attributions de compensations**
5. **Modifications budgétaires**
6. **Cessions de voirie**
7. **Promesse synallagmatique de concession en faveur du restaurant « O p'tit bistrot »**
8. **Augmentation des loyers**
9. **Modification du tableau des emplois suite à la nomination d'un agent technique au grade d'agent de maîtrise**
10. **Questions diverses**

---

**Etaient présents :** Mrs BELOU Georges, VERGÉ Frédéric, BOYER Jérôme, DAVID Jean-Claude, GRAHAM Christopher, ZAMPARUTTI Georges, EL HAMIDI Mohamed, DEL RIO Fabien, et Mmes BASCOU Cathy, SCHWARTZ Annie, DARDENNE Joëlle, DIOP Maëva, DELAGE Honora

**Etaient excusés :** Mmes BISMUTH Jessica, DE SAN JOSE Jessica

**Secrétaire de Séance :** Mme DELAGE Honora

---

**1 – Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 2 Septembre 2020**

*Monsieur le maire demande l'avis de l'assemblée.*

*Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 02 Septembre 2020.*

**2 – Rapport d'activités de la CCGT pour l'exercice 2019**

Comme chaque année, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse à chaque maire des communes adhérentes un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés pour chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport a été adopté à la majorité des membres présents en conseil communautaire le 22 Septembre 2020.

Quelques informations financières sur ce document :

- 1 budget principal et 7 budgets annexes
- Dépenses de fonctionnement du BP : 13 399 000€
- Recettes de fonctionnement : 14 648 000€
- Dépenses d'investissement du BP : 5 064 000€
- Recettes d'investissement : 5 361 000€

En ce qui concerne la commande publique, 22 marchés publics ont été signés et attribués à 85% à des titulaires régionaux, dont 70% de TPE et PME.

En 2019, il y a eu la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), qui permet la continuité du service d'aide à domicile pour certaines familles de SEGOUFIELLE.

Pour ce qui est des ressources humaines, 192 agents étaient en poste au 31/12/2019, dont 51% de titulaires, 42% de contractuels sur des emplois non permanents (animateurs jeunesse) et 7% de contractuels sur des emplois permanents, pour un budget total de 5 458 587€.

Le rapport a été transmis aux membres du Conseil Municipal en amont de cette réunion, et ils ont été invités à en prendre connaissance avant le vote.

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **3 – Bilan social de la commune**

Pour la première fois sous cette forme, nos 2 secrétaires ont réalisé une synthèse du bilan social 2019 de notre commune. Celui-ci a été transmis aux membres du Conseil Municipal en amont de cette réunion et ils ont été invités à en prendre connaissance. Il reprend les principaux indicateurs de ce service pour nous donner une vision complète sur le service des ressources humaines de la commune. Il sera transmis au Centre de Gestion du Gers.

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le bilan social de 2019 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.*

### **4 – Modification des attributions de compensation**

Avant toute chose, il faut savoir ce que l'on entend par attributions de compensation. Sur le principe, c'est l'ensemble des charges relatives aux compétences ou services transférées par une commune vers un Etablissement Public de Coopération Intercommunale pour permettre la continuité du service.

Pour ce qui concerne la commune, la compétence « jeunesse » a été transférée à la CCGT le 1<sup>er</sup> Juillet 2016. A partir de ce moment-là, la CCGT gère totalement le service ALAE et ALSH mais pour ce faire, la commune lui verse le montant des charges correspondant à cette prise de compétence comme si c'était elle qui continuait à la gérer.

Ces attributions de compensation permettent également aux communes de verser des participations à la CCGT dans le cadre de travaux ou services réalisés pour leur compte.

Pour 2020, au titre des attributions de compensation, la commune va verser à la CCGT une somme globale de 127 019.00€ qui se décompose de la manière suivante :

- Participation service jeunesse : 121 020.00€
- Participation PLUI : 2 844.00€
- Participation CIAS pour le SAAD (Service d'Aide A Domicile) : 3 155.00€

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*La modification des attributions de compensation est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.*

### **5 – Modifications budgétaires**

Afin de mettre en concordance les prévisions budgétaires avec les dépenses restant à réaliser jusqu'à la fin de l'exercice, il convient de modifier certains articles de la façon suivante :

- DF - Chap 042 - Art 675 : 89 360.00€
- Art 6761 : 640.00€
- RF - Chap 042 - Art 775 : 90 000.00€
- RI - Chap 040 - Art 211 : 89 360.00€
- Art 192 : 640.00€

Ces écritures comptables sont liées à la vente du terrain à Bigot en début d'année.

- DF - Chap 012 - Art 6413 : 10 000.00€
- Art 64168 : 14 000.00€
- Chap 65 - Art 6531 : 8 300.00€
- Chap 014 - Art 739211 : 7 500.00€
- Chap 011 - Art 6238 : - 39 800.00€

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces modifications budgétaires.*

## **6 – Cessions de voirie**

Lors d'un des derniers conseils municipaux de la précédente mandature, nous avons pris délibération pour la cession de 2 petites parcelles au Chemin Vieux cadastrées AB11 et AB15 de respectivement 112 et 50m2 sur lesquelles il y a respectivement une borne d'incendie et sur la seconde une chambre télécom.

Plus récemment, le 10 Juillet dernier, avait également été pris une délibération pour intégrer dans le domaine de la voirie communale 2 parcelles cadastrées AL137 et AL123 au lieu-dit « La Planète ».

Ces 3 cessions se faisant bien sûr pour l'euro symbolique.

Le Centre de Gestion qui s'occupe de rédiger les actes administratifs correspondants, a demandé de les refaire car il manquait certains renseignements et la forme de rédaction n'était pas bonne.

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les cessions de voirie.*

## **7 – Promesse synallagmatique de concession**

La SCI SABATHE JY (restaurant O P'TIT BISTROT) a déposé un permis de construire pour l'agrandissement de son établissement. Le service instructeur lors de son contrôle a noté que le nombre de places de stationnement n'était pas en conformité avec l'article B2-8 du PLU communal qui précise qu'il est exigé d'avoir 2 places de stationnement pour 10 m2 de salle de restaurant. Il leur manque 5 places de parking.

Il faut savoir que lorsque le pétitionnaire ne peut satisfaire à cette obligation en raison d'impossibilités résultant de motifs techniques, d'architectures ou d'urbanisme, il peut s'affranchir de la création d'emplacements en justifiant de l'obtention d'une convention de concession à long terme (15 ans minimum) sur un parc de stationnement existant situé à proximité de l'opération, dans un rayon de 300 mètres.

Compte tenu de ces précisions, et afin de ne pas bloquer ce dossier, Monsieur Le Maire propose de mettre à disposition de la SCI SABATHE JY, par le biais d'une promesse synallagmatique de concession, 5 places situées sur le parking public du cimetière qui jouxte leur établissement.

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le Conseil Municipal émet un avis 12 pour et 1 contre.*

*Le conseil municipal demande à ce que la SCI SABATHE ouvre un passage piétonnier au niveau des rosiers (angle de son parking).*

## **8 – Augmentation de loyers**

Monsieur Le Maire informe qu'une révision de prix annuelle de certains loyers communaux doit être prise en compte à partir du 1<sup>er</sup> Novembre. Il s'agit de :

- Logement 17 Chemin Garros (Appartement n° 5) +0.66% - nouveau loyer de 432.84€ (+2.84€)
- Logement 17 chemin Garros (Appartement n°3) +0.46% - nouveau loyer 432.08€ (+1.98€)
- Logement 17 Chemin Garros (Appartement n°2) + 0.66% - nouveau loyer 431.27€ (+2.83€)

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'augmentation des loyers.*

## **9 – Modification du tableau des emplois**

Suite à la promotion par ancienneté d'un agent technique du service « entretien des bâtiments », au grade d'agent de maîtrise il convient d'une part de prendre acte de cette nomination et d'autre part de modifier le tableau des emplois en conséquence.

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification du tableau des emplois.*

## **10 – Modification du PLU**

Une modification du PLU doit se faire concernant les terrains sis au Chemin Vieux appartenant à Mrs DARDENNE – CASSAGNE ainsi que pour la parcelle OA 911 appartenant à la commune M. VILLAGRASA demande à ce que 2 terrains deviennent constructibles (au chemin vieux) par contre M. VILLAGRASA doit faire borner ses terrains afin que l'on puisse les passer en U2

*Monsieur Le Maire demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification du PLU.*

## **11 – Questions diverses**

- Monsieur le Maire propose de donner 2 masques tissus pour les élèves du primaire suite aux nouvelles recommandations gouvernementales qui rend obligatoire le port du masque à l'école à partir de 6 ans.
- M. DAVID prend la parole : M. DARDENNE demande de voir l'élagage sur la commune et de faire 1 plaquette pour les nouveaux arrivants.
- Les nouvelles de Ségoufielle : pour la prochaine parution mettre 1 article sur recherche association pour la musique
- Signalement d'un lampadaire qui fonctionne mal au 17 chemin garros

**Séance levée à 20 h 30**

**Monsieur Le Maire,**  
*Georges BELOU*

**Le secrétaire de séance,**  
*DELAGE Honora*

**Les membres du conseil municipal,**

*BASCOU Cathy*

*BOYER Jérôme*

*DARDENNE Joëlle*

*DAVID Jean-Claude*

*DEL RIO Fabien*

*DIOP Maëva*

*EL HAMIDI Mohamed*

*GRAHAM Christopher*

*SCHWARTZ Annie*

*VERGÉ Frédéric*

*ZAMPARUTTI Georges*